

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse

Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse

Band: 6 (1900-1901)

Artikel: Sixième rapport annuel : 1900-1901

Autor: Graf, J.H. / Bernoulli, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliothèque nationale suisse



SIXIÈME RAPPORT ANNUEL

1900—1901

• • •

Le cinquième rapport annuel donnait, en même temps qu'un coup d'œil rétrospectif sur le développement de la Bibliothèque nationale suisse, des indications détaillées sur l'aménagement et l'organisation, l'administration et l'utilisation de cet établissement, d'après la situation au printemps 1900; il nous est donc possible d'être brefs pour les années 1900 et 1901.

Rappelons que le nouveau bâtiment du Kirchenfeld fut occupé à la fin de l'automne 1899. En mai 1900, le prêt régulier des livres commença et l'on put songer à ouvrir les salles de lecture. Au champ d'activité de la Bibliothèque nationale s'était ajoutée la tâche nouvelle de rendre ses collections accessibles au public. A cet effet, l'on organisa le mouvement du prêt des livres, et les salles de lecture furent dotées des ouvrages indispensables à consulter.

La salle de distribution (prêt à domicile) est, suivant règlement, ouverte au public tous les jours de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures (à l'origine de 1¹/₂ heure à 4 heures). Sur demande écrite, les ouvrages désirés sont expédiés par la poste aux personnes qui n'habitent pas Berne. L'usage en est

gratuit; cependant les frais de port de la Bibliothèque doivent lui être remboursés. Les salles de lecture étaient ouvertes d'abord de 10 heures à midi et de 2 heures à 9 heures (le mercredi et le samedi jusqu'à 5 heures). Insuffisamment fréquentées le soir, elles sont fermées, depuis le 1^{er} avril 1902, le samedi à 5 heures, les autres jours de la semaine à 7 heures. — Outre les ouvrages qui ont trait à la Suisse, à son histoire et à sa législation, il s'y trouve aussi un nombre assez considérable d'ouvrages de portée générale et absolument nécessaires pour s'orienter. L'usage de cette partie de la Bibliothèque n'est autorisé que sur place; les livres n'en sont pas prêtés, ou tout au plus ne le sont-ils que jusqu'au lendemain, dans des cas exceptionnels. — Dans la salle de lecture contiguë se trouvent spécialement la plupart des périodiques suisses de l'année courante.

L'administration de la Bibliothèque veut être utile non seulement aux savants, mais à toutes les classes de la population. Aussi, dès le commencement, s'est-elle efforcée de répondre à tous les vœux du public et de donner suite autant que possible à toutes les demandes de livres, même à celles qui ne sont pas formulées de façon précise. Il arrive souvent que les lecteurs ne connaissent que très superficiellement ou même qu'ils ignorent la bibliographie des matières qu'ils désirent étudier. Parfois nous recevons même des demandes de « quelques livres intéressants et instructifs », etc. Dans de tels cas, l'on s'ingénie également à faire pour le mieux. L'employé chargé de ce travail doit savoir trouver ce qui convient; la pratique et l'expérience lui facilitent l'accomplissement de cette tâche. Il est bon d'ailleurs de répéter que la Bibliothèque nationale ne collectionne que les ouvrages qui concernent la Suisse; il n'y faut donc point chercher la littérature générale proprement dite.

Au début, le mouvement du prêt à domicile, comme celui de la salle de lecture, était très faible, mais il a augmenté

d'une manière constante. Nous renvoyons sur ce point à la statistique de l'Annexe I. Cependant, proportionnellement aux sacrifices pécuniaires et à la somme de travail que représente ce service, les collections de la Bibliothèque nationale pourraient et devraient être utilisées dans une beaucoup plus large mesure. La Bibliothèque elle-même, ses collections et les facilités offertes sont encore trop peu connues, à Berne même, et au dehors. Certes, la situation écartée du bâtiment y est pour beaucoup, et cette circonstance ne porte pas moins préjudice à la fréquentation de la salle de lecture. C'est ce qui, dans la période dont nous parlons, a empêché une augmentation plus considérable du nombre des lecteurs et des volumes consultés.

Et pourtant la Bibliothèque nationale est déjà très riche. Elle possède, à la fin de 1901, en livres catalogués, déduction faite des doublets, environ 51,000 volumes, 105,000 brochures, 54,000 feuilles détachées, en tout 210,000 imprimés; il faut y ajouter environ 3000 cartes, 3500 vues et portraits et 500 manuscrits. La statistique (voir Annexe II) permet de constater le fait, et nous aimons à le relever, que plus des deux tiers du fonds de la Bibliothèque proviennent de cessions de la part des autorités et surtout de dons de particuliers. Ceux-ci dépassent, pour chacune des années 1900 et 1901, le nombre de 10,000 numéros d'inventaire, soit, approximativement, 20,000 pièces; nous y voyons la preuve que la Bibliothèque nationale rencontre toujours plus de sympathies. Si l'accroissement total (achats inclus) a paru diminuer un peu durant les dernières années, cela tient, d'un côté, à ce que la cession de documents officiels devait naturellement se ralentir avec le temps; d'un autre côté, de grands achats, comme par exemple celui de la collection Staub, ne sont possibles que par l'allocation de crédits spéciaux. Mais la diminution des chiffres d'entrée à l'inventaire est due essentiellement au fait que désormais, les nouveaux imprimés qui arrivent, doivent, dans une très forte mesure, être éliminés comme doublets, *avant*

l'inscription à l'inventaire. C'est pour cette raison que les chiffres d'inventaire se rapprochent toujours davantage du nombre d'entrées réelles. Malgré cela, l'accroissement des dernières années semble effrayant, si l'on songe à la somme de travail nécessaire pour grouper, mettre en ordre et cataloguer ces matériaux.

Les imprimés de la Bibliothèque nationale sont en très grande partie catalogués sur fiches manuscrites. Les titres de la section « Littérature et Art » ont été imprimés — en 125 exemplaires — sur le recto de feuilles détachées, de sorte que chacun d'eux peut être découpé et collé séparément. Cela est important pour la Bibliothèque, parce que le catalogue principal réunira les deux formes de catalogue: catalogue alphabétique et catalogue analytique, ce qui en simplifiera considérablement le maniement. Il s'agit maintenant de passer à l'impression de la section « Géographie et Histoire » et de la faire paraître aussi séparément, sous forme de livre. L'on répondra, de cette manière, à un désir exprimé de divers côtés.

Pour les nouvelles publications, la Bibliothèque publie depuis 1901, tous les mois ou tous les deux mois, un « Bulletin bibliographique », où sont signalées aussi exactement que possible toutes les nouveautés qui lui sont parvenues. Ce Bulletin doit, d'une part, être utile à la Bibliothèque elle-même et, d'autre part, servir aux recherches scientifiques et à la librairie; à ce dernier point de vue, il a pris la place de la « Bibliographie de la Suisse », éditée par la maison Georg. Il est réjouissant de constater, en outre, que depuis l'apparition du « Bulletin » le nombre des nouveaux livres et brochures donnés à la Bibliothèque a considérablement augmenté.

La Bibliothèque a assumé, depuis l'année 1900, la tâche de contribuer, pour la Suisse, au catalogue de l'ensemble des sciences naturelles, entrepris par la Royal Society de Londres. Jusqu'ici l'on a dressé une liste des publications périodiques (revues) entrant en ligne de compte; mais pour le travail biblio-

graphique même, le personnel actuel, absorbé par le service de la Bibliothèque, ne suffirait pas, de sorte que l'on devra recourir à la collaboration du Concilium bibliographicum à Zurich. La Suisse fut représentée aux conférences préliminaires de Londres par le président de notre Commission et par notre bibliothécaire. Le président, également, est membre du comité international chargé de veiller à l'exécution de l'entreprise. — Un poste figure au budget de la Confédération pour la souscription à sept exemplaires de ce catalogue; ces exemplaires doivent être répartis entre les centres scientifiques du pays.

En dehors des affaires courantes, nous avons eu encore à nous occuper, jusqu'au commencement de l'année 1901, de l'installation définitive dans le nouveau bâtiment, car il va de soi qu'une fois le déménagement terminé, il y avait bien des choses à mettre en ordre. Ensuite, pour garnir les salles de lecture des ouvrages indispensables, pour se procurer et pour compléter les publications périodiques, il n'a fallu ménager ni son temps, ni sa peine.

Des relations actives se sont formées avec nombre de bibliothèques suisses. Lors du déménagement, il était resté une provision extraordinairement abondante de doublets dans les locaux précédemment occupés Rue Christofle, 7. C'est là que les pièces en question purent être classées, une fois la maison vide. Les bibliothécaires de la Suisse répondirent au-delà de toute attente à une invitation qui leur fut adressée par circulaire, et ils firent choix, dans nos doublets, d'au moins 10,000 volumes et brochures. Naturellement, l'on nous a donné l'assurance de nous payer de retour, mais pour faire un large usage de cette faculté, l'administration de la Bibliothèque nationale devrait avoir du temps disponible.

Le 30 septembre 1900 eut lieu dans nos locaux la quatrième réunion des bibliothécaires suisses. A cette occasion, l'on traita de différentes questions intéressantes, surtout de nature bibliographique. La disposition des salles et l'aménagement technique

de la Bibliothèque nationale ont excité un vif intérêt parmi nos collègues.

Au printemps de 1901, la Commission eut à déplorer la perte de M. le professeur Dr Emile Blöesch, décédé le 11 mars. M. Blöesch, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque de la ville de Berne, fut dès l'origine membre de la Commission et prit toujours part à ses séances avec le plus grand intérêt. Sa compétence était précieuse, entre autres, dans les affaires d'administration interne et de direction technique. Le Département fédéral de l'Intérieur désigna, pour lui succéder, M. Ad. Wæber-Lindt. La composition de la Commission n'a pas subi d'autres changements. M. le professeur Dr Graf a été confirmé à nouveau comme président.

La solution de différentes questions d'organisation et d'installation nécessita 20 séances de la Commission en 1900; 9 séances ont suffi en 1901. Parmi les matières traitées, citons, en dehors des affaires courantes et des questions financières: L'élaboration d'un règlement pour la Bibliothèque, des détails de construction, l'aménagement de la salle de lecture, la coopération de la Suisse au catalogue de Londres, la publication du « Bulletin », le catalogue, le préavis sur des demandes de subvention, enfin l'achat de la Bibliothèque rhétienne du professeur Hœrrmann à Coire. On avait négocié depuis des années, sans succès, l'acquisition de cette riche collection de monuments littéraires rhéto-romanches. Après un examen réitéré, les Conseils de la Confédération accordèrent en décembre 1901 les 8000 francs demandés. La conclusion du contrat rentre dans l'année 1902; nous nous réservons de revenir sur cette affaire dans notre prochain rapport.

Le personnel de la Bibliothèque n'a subi qu'un changement: M. le Dr Norwin Weber, de Soleure et Berne, qui travaillait depuis le mois de mai 1900 comme volontaire, à notre entière satisfaction, dut se retirer pour raison de santé en octobre de la même année. M. Charles Bernodet, de Rapperswil,

engagé comme garçon de bibliothèque, en particulier pour le service du prêt et pour les travaux de reliure, est entré en fonctions le 3 janvier 1900.

Enfin, disons que la convention du 21 janvier 1896 avec la Bibliothèque bourgeoise de Lucerne, a été prolongée indéfiniment sans modification. En revanche, la subvention accordée à cet établissement par la Confédération a été portée de 3500 à 5000 francs, une partie de cette somme pouvant être affectée aux traitements du personnel.

En terminant notre rapport, nous exprimons le vœu que la Bibliothèque nationale continue à se développer. Puisse-t-elle non seulement accroître ses collections, mais aussi s'organiser de façon à répondre toujours plus complètement à son but et aux sacrifices qui ont été faits en sa faveur!

Berne, juillet 1902.

Au nom de la Commission de la Bibliothèque nationale suisse

Le Président:

Prof. Dr J. H. Graf.

Le Secrétaire:

Dr Jean Bernoulli, Bibliothécaire.